

ENTRE *Nous* »

Volume 26, n° 2 | Décembre 2008



Joyeuses
Fêtes



Syndicat des professionnelles
en soins de Québec (SPSQ)



Sommaire

Mot de la présidente	3
Mon implication syndicale	4
L'équipe de communication	5
Une alliance pour un plus grand rapport de force (SISP-N)	5
Des nouvelles du dossier condition féminine	6
Quelques groupes nationaux luttant contre la violence envers les femmes	7
Une plus grande visibilité pour une meilleure efficacité	7
Remboursement des cotisations syndicales	8
La cotisation syndicale	8
Fonds de solidarité FTQ	9
Voeux du conseil d'administration	10
Concours	11
Coupon pour changement d'adresse	11



**Syndicat des professionnelles
en soins de Québec (SPSQ)**

8155, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1G 4B8
 Téléphone : 418 628-2600
 Sans frais : 1 800 463-4566
 Télécopieur : 418 628-0221 ou 1 877 628-0221
 Courriel : info@spsq.org
 Site internet : www.spsq.org

Responsable du journal
 Julie Ouellet, présidente
 Nancy Roy, secrétaire

Graphisme et impression
 Impressions KD

Photographies
 Karine Drouin

Dépôt légal
 4^e trimestre 2008



MOT *de la Présidente* »»

Bonjour à vous toutes, membres du SPSQ,

En m'adressant à vous, je fais la rétrospective d'événements survenus dans vos milieux de travail et des impacts importants qu'ils ont causés.

Qui d'entre vous n'a pas vécu, au cours de la dernière année une réorganisation du travail ou encore une restructuration de l'équipe de soins.

D'une part, la révision à la baisse du ratio de professionnelles en soins dans les unités de soins prolongés apporte son lot d'abolitions de postes et chamboule l'organisation du travail.

D'autre part, l'obligation de faire du temps supplémentaire dans les unités de soins critiques et généraux cause une démobilisation des ressources.

Dans les deux cas, les répercussions sont les mêmes, elles provoquent l'exode des professionnelles vers le privé.

Dans un contexte de pénurie où le nombre manquant de professionnelles connaît une croissance exponentielle, a-t-on le moyen comme société de se priver d'une seule ressource en soins infirmiers et cardiorespiratoires?

Comment expliquer, devant une rareté phénoménale de main-d'œuvre, que la majorité des employeurs refuse encore de créer un plus grand nombre de postes à temps complet afin d'attirer et retenir les infirmières, les infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes.

De plus en plus de professionnelles en soins quittent le réseau de la santé, faute de stabilité et du peu de considération accordée à la conciliation travail-famille, pour revenir, par le biais d'une agence, travailler dans le même établissement.

De toute évidence, les professionnelles en soins ne remettent pas en question leur choix de carrière mais bien le choix de leur employeur. Elles nous disent qu'en travaillant pour une agence privée, elles ont l'assurance de faire qu'un quart de travail par jour. Elles connaissent leur horaire de travail à l'avance et

peuvent planifier des activités sans craindre un refus la veille du congé, sous prétexte qu'il n'y a pas de remplacement possible.

Ces conditions de travail sont aussi possibles dans le réseau de la santé. Il faut intervenir dans l'organisation du travail en proposant, entre autres, un aménagement du temps de travail et une stabilisation des équipes de base.

La FIQ, ayant développé une expertise en organisation du travail, propose des outils et apporte par le biais de ses conseillères, un support aux équipes locales dans la réalisation de ces travaux.

Considérant que ces travaux doivent être réalisés en comité paritaire, nous exhortons donc, les employeurs à répondre aux besoins des professionnelles en soins en participant à une intervention locale en organisation du travail.

C'est vraiment par l'organisation du travail que nous pourrions améliorer nos conditions de travail et de vie, et non, en abandonnant le réseau pour ce qui nous semble meilleur à court terme.

Plus nous serons nombreuses à revendiquer une organisation du travail qui tient compte de la conciliation travail-famille ou travail-études, plus nous serons écoutées.

Participez en grand nombre aux assemblées syndicales, car nous avons besoin de vous pour faire la différence.

Je vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes en compagnie de votre famille et vos amis, aussi, ayez une pensée pour tous ceux qui sont moins bien nantis.

Julie Ouellet
Présidente SPSQ





»» *Mon implication syndicale*

Bonjour à vous toutes,

C'est à titre de nouvelle vice-présidente inhalothérapeute au SPSQ que je me présente à vous. L'Entre Nous m'offre l'opportunité de partager avec vous mon expérience professionnelle et syndicale ainsi que ma motivation à m'impliquer davantage dans le monde syndical.

Tout d'abord, j'ai complété ma formation en inhalothérapie-anesthésie au cégep de Sainte-Foy en 1989. J'ai obtenu mon premier emploi au Centre hospitalier de Beauceville et je continue d'exercer ma profession au CSSS de Beauce notamment en soins aigus, en physiologie respiratoire et auprès de la clientèle « MPOC ». J'ai aussi acquis de l'expérience en soins à domicile.

Peu de temps après mon arrivée dans la profession, alors que j'avais 22 ans, j'ai débuté mes activités syndicales. Dès lors, j'ai occupé les postes d'assistante représentante et représentante syndicale au sein de l'Association professionnelle des inhalothérapeutes du Québec (APIQ) prenant quelques pauses, maternité oblige.

À la suite de notre adhésion à la FIQ, j'ai joint avec plaisir, l'équipe locale SPSQ au poste de responsable inhalothérapeute et je fais partie du comité de négociation locale. Mon expérience diversifiée m'assure une bonne connaissance des différents milieux de travail où exercent les professionnelles en soins de mon unité locale. En mai dernier, j'ai décidé de relever le défi de représenter les membres au niveau régional. J'ai donc été élue au poste de vice-présidente inhalothérapeute au conseil d'administration du SPSQ.

Les motivations qui m'habitent et me poussent à m'impliquer syndicalement sont nombreuses. Ma motivation première est celle de pouvoir représenter les membres localement et d'être en mesure de les diriger vers les bonnes ressources selon leurs besoins.

De plus, le partage de connaissances et d'expériences d'abord entre les membres de l'équipe locale et puis, en délégation régionale et fédérale élargit nos horizons et nous permet de prendre conscience de la réalité des autres professionnelles en soins œuvrant dans d'autres établissements.

Les instances du SPSQ et de la FIQ sont très stimulantes. Elles nous permettent de débattre de sujets importants et d'actualité.

Comme vous le savez sans doute, la relève syndicale est d'une importance capitale. Les valeurs et les réalités changent de génération en génération, il est donc primordial de faire place aux jeunes pour nous permettre de tracer la voie de notre avenir syndical. L'expérience et la jeunesse réunies formeraient sans aucun doute une équipe gagnante.

À cet égard, en tant que membre du conseil d'administration, je m'engage à participer dès janvier 2009 à l'élaboration d'un projet pour favoriser l'implication des jeunes au sein de notre organisation.

En terminant, je vous souhaite à toutes mes meilleurs vœux en ce temps des fêtes !

Isabelle Morissette

Vice-présidente inhalothérapeute SPSQ





L'équipe de communication

Ayant le souci de bien vous représenter localement, le SPSQ a créé une équipe de communication.

L'équipe de communication composée des responsables infirmière, infirmière auxiliaire, inhalothérapeute et d'une membre par mission (CH, CHSLD et CLSC) aura pour objectifs d'assurer la visibilité du SPSQ et susciter la mobilisation des membres.

Ces agentes de communication auront, entre autres, la responsabilité d'établir une structure de communication afin que les membres des différents sites et missions soient informées des activités syndicales locales, régionales et fédérales.

Elles seront également le lien entre les membres et l'équipe locale pour la rétro information, c'est-à-dire faire part à l'équipe des problématiques vécues dans le site ou la mission.

À toutes celles qui souhaitent relever ce défi, vous recevrez une formation de votre syndicat régional et serez supportées par votre équipe locale.

Dans une organisation syndicale comme la nôtre, où des membres sont élues pour représenter l'unité locale et parler en son nom, la communication devient fondamentale. Elle est à la base de toutes nos actions. Votre équipe locale a besoin de vous.

Je vous invite donc à communiquer avec votre présidente locale pour manifester votre intérêt et recevoir de plus amples informations.

Joyeux Noël et Bonne Année à vous toutes !

Solidairement,

Linda Bouchard

Vice-présidente infirmière auxiliaire SPSQ



Une alliance pour un plus grand rapport de force (SISP-N)

Au conseil fédéral du mois d'octobre 2008, la délégation a été mandatée pour consulter les membres de chaque établissement, sur la possibilité de créer une alliance avec le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) lors de la prochaine négociation nationale. L'alliance porterait sur la négociation des quatre sujets suivants :

- 1. La rémunération;**
- 2. Les droits parentaux;**
- 3. Le régime de retraite;**
- 4. Les disparités régionales.**

Les membres se sont prononcées à 92.23 % en faveur de l'adhésion de la FIQ au SISP-N.

Au conseil fédéral de décembre, les déléguées ont entériné cette décision. De plus, une autre proposition a été adoptée à l'effet d'inviter à nouveau la CSN et la FTQ à se joindre à nous pour créer un front commun devant le gouvernement.

Se regrouper pour se donner une plus grande force en négociation est important et plus que nécessaire. Cependant, la FIQ continuera à négocier seule les conditions salariales particulières aux professionnelles en soins en lien avec leurs responsabilités comme elle a toujours su le faire.

Pour l'année 2009, je vous souhaite Paix, Amour et Bonheur.

Nicole G. Couture

Vice-présidente infirmière





Des nouvelles du dossier condition féminine

Le dernier Réseau des femmes qui se déroulait les 11 et 12 novembre 2008 traitait du thème suivant : « Femmes et Guerres » une perspective féministe sur les conflits armés.

À peine avons-nous abordé le sujet que nous prenions conscience rapidement que la violence, faite aux femmes, persiste toujours dans le monde et plus particulièrement dans les pays en guerre.

Le viol est utilisé comme arme de guerre par les soldats, la traite et la prostitution sont des monnaies d'échange.

Ces femmes, victimes d'abus et de violence, souvent monoparentales, vivent dans la pauvreté avec très peu de liberté.

Ces guerres menées par cette institution patriarcale « l'Armée » sont des plus révélatrices sur les rapports sociaux inégaux qui existent encore aujourd'hui.

Malgré que les femmes manifestent depuis plus de 80 ans pour la reconnaissance de leurs droits, rien ne leur est acquis encore à ce jour. Nous sommes toujours étonnées des discours anti-féministe et de la sur utilisation du corps de la femme dans bon nombre de publicités. La lutte n'est pas terminée, il nous reste bien des batailles à gagner.

À cet égard, des groupes de femmes, notamment la Fédération des femmes du Québec (FFQ), le Conseil du statut de la femme (CSF), la Marche mondiale des femmes (MMF) poursuivent leurs actions pour dénoncer les abus, revendiquer les droits des femmes partout dans le monde et protéger leurs acquis.

La FIQ s'inscrit également dans cette lutte. Elle a invité ses militantes à manifester le 28 septembre dernier contre le projet de loi C-484 qui menaçait le droit à l'avortement, plus de 8000 personnes, provenant de différentes organisations, y ont participé.

La FIQ a également participé à la campagne nationale d'actions contre la violence envers les femmes qui débutait le 25 novembre pour se terminer le 6 décembre, journée commémorative de la tuerie à la polytechnique. Douze jours d'actions et de dénonciations pour mettre un terme à la violence faite aux femmes.

Nous croyons qu'un monde sans violence est possible et qu'il faut le revendiquer dans nos établissements par l'application d'une politique de tolérance zéro à la violence. De plus, je vous invite à consulter les différents sites que vous retrouverez à la page suivante pour connaître les nombreuses actions entreprises par différents groupes luttant contre la violence.

Sur ce, je vous souhaite un heureux temps des fêtes et de l'amour à profusion dans vos foyers.

Manon Larochelle
Secrétaire adjointe SPSQ



Quelques Groupes Nationaux Luttant Contre la Violence Envers les Femmes



Journée nationale de commémoration de l'action contre la violence faite aux femmes:

http://www.cfc-swc.qc.ca/dates/dec6/index_f.html

Amnistie Internationale:

<http://amnistie.ca/>

AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale):

<http://afeas.gc.ca/>

Coalition pour le contrôle des armes à feu:

<http://www.guncontrol.ca/français/accueil.htm>

Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté du Québec:

<http://www.fede.gc.ca/>

L'R des centres de femmes (regroupement):

<http://rcentres.gc.ca/>

Regroupement des CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel):

<http://www.rcalacs.gc.ca/>

Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale:

<http://www.maisons-femmes.gc.ca>



»» *Une plus grande visibilité pour une meilleure efficacité*

Une année remplie d'activités syndicales enrichissantes se termine. L'élection de votre équipe locale a eu lieu et nous avons, une fois de plus, assuré la représentation de toutes les professionnelles en soins dans la majorité de nos établissements et ce, grâce au désir de certaines d'entre vous de s'impliquer localement.

Afin d'optimiser le service aux membres et continuer à bien vous représenter aux paliers local, régional et fédéral nous avons rencontré les nouvelles équipes composées à la fois de jeunes militantes et de militantes plus expérimentées. Une relève dynamique n'est-ce pas signe d'un syndicalisme proactif.

En ce sens, nos représentantes syndicales comptent sur votre participation aux assemblées de membres. Elles parlent en votre nom et exécutent les mandats que vous leur confiez. Elles ont besoin de sentir que vous êtes derrière elles pour démontrer un réel rapport de force lorsqu'elles revendiquent l'amélioration de vos conditions de travail et de vie auprès de votre employeur.

Une plus grande visibilité signifie également d'afficher vos couleurs. À cet égard, le SPSQ met à votre disposition différents objets promotionnels tels que stylo, épinglette et sac écologique. Soyez nombreuses à promouvoir votre organisation syndicale, elle n'en sera que plus forte dans l'action.

Souvenez-vous que les membres sont la pierre angulaire de toute organisation syndicale. C'est la mobilisation de ses membres qui fait la force d'un syndicat.

En terminant, je vous souhaite de passer du bon temps, si précieux, avec votre famille et vos amis en cette période de festivités qui approche. Tous mes vœux de Joyeux Noël et Bonne Année 2009 à vous, les professionnelles en soins.

Soyons fortes et unies dans l'action !

Luc Laporte

Secrétaire au conseil d'administration SPSQ



REMBOURSEMENT DES COTISATIONS SYNDICALES

Chères membres,

L'employeur prélève la cotisation syndicale dans tous les sites et établissements où vous travaillez.

Lorsque, dans une même semaine, vous travaillez dans plus d'un site ou établissement accrédité au SPSQ, vous pouvez réclamer les cotisations excédentaires au montant maximum.

De ce fait, votre demande de remboursement devra nous parvenir **au plus tard le 30 avril 2009** pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Prenez note que si l'employeur prélève la cotisation syndicale durant une semaine où vous n'avez pas travaillé, vous avez également droit à un remboursement.

Carl Picard
Trésorier SPSQ

» *La cotisation syndicale*

Voici les taux en vigueur depuis le 1^{er} avril 2008.

Infirmières et inhalothérapeutes : 1,78 % de 980,20 \$

Temps partiel	Minimum :	13,96 \$ par semaine
	Maximum :	17,45 \$ par semaine
Temps complet	Montant :	17,45 \$ par semaine

Infirmières auxiliaires et puéricultrices : 90 % de la cotisation syndicale hebdomadaire

Temps partiel	Minimum :	12,56 \$ par semaine
	Maximum :	15,71 \$ par semaine
Temps complet	Montant :	15,71 \$ par semaine

Pour les externes en soins infirmiers et en inhalothérapie et pour les salariées en absence autorisée ou en congé sans solde, la cotisation est fixée à 2,50 \$ par mois.



Mille et une raisons DE PASSER À L'ACTION... DU FONDS!

Saviez-vous qu'avec les actions du Fonds de solidarité FTQ vous profitez de crédits d'impôt supplémentaires que les REER conventionnels n'offrent pas?

- Vous voulez réduire votre impôt à payer?
- Vous recherchez un placement à long terme?
- Vous voulez recevoir un remboursement d'impôt plus important?
- Vous désirez, en plus, participer à la création d'emplois et au développement économique du Québec?

UNE SOLUTION À TOUTES CES QUESTIONS: ACHETEZ DES ACTIONS DU FONDS.

Lorsque vous achetez des actions du Fonds de solidarité FTQ, vous réduisez l'impôt à payer de 30 % du montant investi (15 % au Québec et 15 % au Fédéral) et ce, jusqu'à concurrence d'un investissement de 5 000 \$ par année.

De plus, lorsque vous enregistrez les actions dans le REER, vous bénéficiez d'une économie supplémentaire se situant de 28,5 % à 48,2 % (selon le revenu imposable) du montant investi.

Ainsi, un investissement de 20 \$ par paie ne vous coûte qu'environ 6,32 \$.

Montant investi	- Crédits d'impôt	- Déduction REER (approx.)*	= Déboursé net (approx.)
20 \$	6 \$	7,68 \$	6,32 \$

* Revenu imposable de 37 886 \$ à 75 000 \$ - Selon le taux marginal d'imposition en vigueur au 1er janvier 2008.

Le REER du Fonds: petits bonheurs, grandes économies

La FIQ fière partenaire du Fonds depuis 1997.

Pour plus de renseignements, informez-vous **auprès de votre responsable locale (RL) dans votre milieu de travail ou votre coordonnateur FIQ au Fonds, Alain Desrochers, 1-800-361-5017 poste 498.**

La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus disponible à nos bureaux et sur notre site internet: www.fondsftq.com/sanseffort

*Au nom du
conseil d'administration,
nos meilleurs voeux de
Bonheur,
Santé et Prospérité
à l'occasion de Noël et
du Nouvel An!*



» Concours

Le Syndicat des professionnelles en soins de Québec est heureux de lancer son premier concours afin de vous inciter à lire son journal.

Nous vous demandons de répondre correctement aux questions se rattachant à certains articles et de nous faire parvenir vos réponses d'ici le 31 janvier 2009.

Un forfait d'une valeur de 300 \$ sera remis suite à un tirage au sort parmi les participantes.

Bonne chance à toutes les professionnelles en soins. Soyez nombreuses à participer.

1. Quelle est la date limite pour demander le remboursement de vos cotisations syndicales?

2. À quel âge Madame Isabelle Morissette, vice-présidente inhalothérapeute, a-t-elle débuté ses activités syndicales?

3. Qui aura la responsabilité d'établir une structure de communication?

4. Quel est l'événement que l'on commémore le 6 décembre?

5. Quels sont les quatre sujets négociés en SISP-N?

6. Quel est la pierre angulaire d'une organisation syndicale?



CHANGEMENT D'ADRESSE

S.V.P., AVISEZ-NOUS RAPIDEMENT DE VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE AFIN QUE NOUS PUISSIONS DEMEURER EN LIEN AVEC VOUS.



Nom : _____ Prénom : _____

Établissement : _____

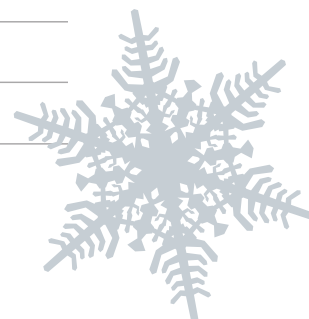
Ancienne adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____ Téléphone : _____

Nouvelle adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____ Téléphone : _____

Changement à compter de : _____





Syndicat des professionnelles en soins de Québec (SPSQ) | Volume 26, n° 2 | Décembre 2008

